



**Guillaume Vuillemeys : « La confiance ne peut exister que de manière territorialisée. Je ne crois pas qu'elle puisse s'inscrire dans l'abstrait, de manière universelle en quelque sorte. »**

*Guillaume Vuillemeys est professeur de finance à HEC Paris. Diplômé d'un doctorat en économie (Sciences Po Paris), ses travaux de recherches sur la responsabilité des entreprises l'ont mené à identifier les dérives de la mondialisation. Cette dernière ne favorise qu'une fraction restreinte d'acteurs économiques, sans jamais conditionner leurs profits*

*à la préservation des biens communs. Dans Le temps de la démondialisation (Seuil, octobre 2022), Guillaume Vuillemeys analyse ce clivage entre perdants et gagnants de la mondialisation, de ses origines à la crise de défiance qu'il engendre. Pour Socle, il insiste sur la dimension territoriale dans laquelle la confiance doit s'inscrire, afin de permettre aux communautés politiques de réaffirmer leur souveraineté face aux intérêts commerciaux, garantissant ainsi la sauvegarde de l'environnement et la cohésion sociale.*

## Pourquoi Socle ?

*En un temps où les repères au sein des sociétés humaines s'estompent ou semblent voler en éclats, chacun s'accorde à reconnaître qu'il « faut recréer du lien social ».*

*Mais un tel impératif ne se décrète pas. Il naît du vécu et du réel, il s'affermi au fil du temps, au cœur de sociétés tout à la fois ouvertes sur le monde et ancrées dans leurs territoires. En ce sens, cette vertu (au sens romain de virtus) qu'est la confiance s'impose en douceur, en tous temps et en tous lieux, comme le socle du bien commun.*

*C'est pour y réfléchir avec vous, mois après mois, que nous engageons ici, avec des experts venant de tous les horizons, une réflexion de fond sur la crise de confiance que nous traversons.*

*Car pour que société puisse rimer avec liberté, il faut un socle solide qui se nomme confiance, qualité décidément éternelle et universelle.*

**Gens de  
Confiance**

**Professeur associé en Finance à HEC, chercheur en économie reconnu, vous venez de publier fin 2022 Le temps de la démondialisation (Seuil). Le sous-titre de votre ouvrage est Protéger les biens communs contre le libre-échange. Quels sont les biens communs évoqués et en quoi sont-ils menacés ?**

Les biens communs se trouvent aujourd'hui menacés par la mondialisation. Précisons qu'il s'agit des biens communs, au pluriel, et non du bien commun, au singulier. Si cette dernière notion est d'un usage plus courant, sa définition n'en reste pas moins assez vague la plupart du temps. Les biens communs sont au contraire directement perceptibles. Ils se composent de tous les biens qui revêtent une valeur particulière pour l'ensemble d'une communauté, d'un peuple, d'une nation. Cette valeur, partagée collectivement, ne peut se réduire à celle que chaque individu pourrait y trouver en vue de son intérêt privé.

Par exemple, si l'environnement n'est perçu que d'un point de vue

utilitaire, notamment comme ressource énergétique ou alimentaire, ou comme un bien pouvant se marchander, sa valeur s'en trouve amoindrie, alors qu'il représente en réalité bien plus. Il est le milieu dans lequel nous vivons tous et qui, en quelque sorte, nous façonne.

L'histoire, les traditions, les savoir-faire, les modes de vie, etc., sont d'autres exemples de biens communs, d'ordre culturel, qui contribuent à l'identité et à la permanence d'une communauté politique, indépendamment des valeurs individuelles qui peuvent leur être attribuées. Les biens communs possèdent tous une utilité collective objective.

Or la mondialisation menace leur pérennité car, historiquement, elle a accouché d'un nouveau schéma juridique. Le commerce lointain a toujours existé, que ce soit au Moyen Âge évidemment, dans l'Antiquité ou même en des temps plus éloignés, mais il n'avait rien à voir avec la mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui. Le commerce se faisait par

voie terrestre, ou par voie maritime en pratiquant le cabotage. Par conséquent, chaque bien qui voyageait traversait une multitude d'États ou de subdivisions politiques, et se trouvait soumis aux règles et aux taxes propres à chacune de ces entités. Les droits alors appliqués étaient établis de manière à concilier certains des intérêts des marchands avec la promotion des biens communs locaux. Le commerce restait donc assujéti à une vision politique. Ce modèle a prévalu jusqu'au Moyen Âge.

À partir des grandes découvertes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le commerce maritime se déploie en haute mer, faisant de plus en plus abstraction des ordres politiques et s'affranchissant de leur fiscalité. Ce nouveau paradigme commercial gagne encore en ampleur à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès lors, les intérêts individuels des marchands priment sur les intérêts collectifs des États, dans une recherche

## Le clivage entre les gagnants et les perdants de la mondialisation est donc une réalité nettement définie aujourd'hui

toujours plus grande de profit. Un droit commercial se met progressivement en place, afin de satisfaire les intérêts des individus. Alors que le droit civil en vigueur

dans les États protégeait traditionnellement les biens communs, il se retrouve peu à peu dépassé par ces principes individualistes et commerciaux. En outre, les États se voient mis en concurrence entre eux : si le droit de l'un ne facilite pas les échanges, les marchands iront profiter des avantages juridiques d'un autre pays. Il en résulte une orientation de plus en plus commerciale du droit civil de chaque entité politique, visant à optimiser les intérêts individuels et délaissant par conséquent la sauvegarde du bien commun local.

**À travers l'histoire de la navigation commerciale, vous montrez que le droit de la mer s'est imposé au fil des siècles comme un droit nouveau. Alternatif et parallèle au droit « classique », il offre d'immenses avantages aux acteurs « mobiles » au détriment des « immobiles ». D'où selon vous un clivage qui s'instaure entre ces deux catégories...**

La grande nouveauté de la mondialisation, que ce soit sous ses premières formes au XIX<sup>e</sup> siècle, ou telle que nous la connaissons depuis les dernières décennies, tient à la possibilité offerte aux individus de maximiser leurs profits à l'échelle mondiale, sans aucune considération pour un quelconque intérêt collectif. Cette opportunité ne peut évidemment bénéficier qu'à ceux qui

sont en mesure d'en profiter, et peuvent ainsi optimiser leur imposition grâce aux paradis fiscaux, l'éducation de leurs enfants grâce à l'accès aux meilleures écoles au monde, etc. Mais le cas d'un agriculteur de la Creuse, par exemple, demeure bien différent.

Le clivage entre les gagnants et les perdants de la mondialisation est donc une réalité nettement définie aujourd'hui. Différents vocables ont été employés. L'économiste britannique David Goodhart distingue les *Somewhere* (« ceux qui sont de quelque part ») des *Anywhere* (« ceux qui sont de n'importe où »), les derniers pouvant tirer profit de la mondialisation, contrairement aux premiers qui ne cherchent qu'à lutter contre la disparition de leur mode de vie. Ce nouveau clivage entre *Somewhere* et *Anywhere*, entre « immobiles » et « mobiles » pour le dire autrement, abolit le traditionnel clivage politique droite-gauche.

Les principaux bénéficiaires de la mondialisation sont : en premier lieu, les grandes entreprises internationales ; en second lieu, une fraction d'individus capables de vivre de la mondialisation ; et enfin, certains types de richesses. Il est particulièrement intéressant de remarquer que la fiscalité du capital n'a cessé de diminuer depuis quelques décennies, quand celle du travail n'a eu de cesse d'augmenter. Le capital étant une richesse bien plus mobile que les travailleurs, la logique de la mondialisation s'est appliquée.

Dans la mesure où la concurrence entre les États s'accroît continuellement, et que les citoyens sont de plus en plus incités à s'adapter à cette compétition en vue de favoriser les plus mobiles, il n'est pas étonnant de constater une perte de confiance toujours plus forte de la part des « immobiles » envers l'ordre politique initialement censé les protéger. Beaucoup d'études empiriques analysent cette crise de défiance et remarquent un développement du populisme plus important dans les zones les moins favorisées par la mondialisation.

**Vous évoquez les coûts cachés de la mondialisation. Quels sont-ils ?**

Les coûts cachés de la mondialisation, rarement analysés, existent pourtant bel et bien. Si les bénéfices issus de la mondialisation sont considérables du point de vue des individus, les coûts engendrés le sont hélas tout autant du point de vue des intérêts collectifs. Pourtant, le sujet reste très peu traité, occulté par l'apologie des gains perçus par les consommateurs privés.

## Entretien avec Guillaume Vuillemeys

Néanmoins, nous ne sommes pas que des individus consommateurs. Par nature, les êtres humains sont des êtres sociaux, « politiques » – pour reprendre la qualification d’Aristote –, nécessitant de participer activement à une communauté. Ce type de besoin est bien moins satisfait par la mondialisation, voire méprisé, au profit d’une vision très individualiste du genre humain.

Les coûts cachés de la mondialisation se trouvent donc générés par les biens communs les plus délaissés. Les négligences et destructions environnementales en sont un exemple, conséquences d’une exploitation illimitée des ressources, inscrite dans un schéma de surconsommation.

Autre exemple, le besoin de lien social et d’appartenance à une communauté a été fortement sous-estimé, si ce n’est oublié. Pendant longtemps, la fermeture, dans les villages, des petits commerces, des bureaux de poste, des écoles ou des centres médicaux n’a été perçue que d’un point de vue économique. L’impact social en est aujourd’hui avéré. Le développement de pathologies sociales y est souvent corrélé.

Nous ne subissons pas ces coûts en tant que simples individus consommateurs, mais bien en tant qu’êtres politiques et sociaux. La défiance – et l’incompréhension – entre les personnes « mobiles », bénéficiaires de la mondialisation, et les « immobiles », qui en supportent les coûts, n’en est que plus grande. ■

### REPÈRES

#### Guillaume Vuillemeys



Né en 1988, Guillaume Vuillemeys est professeur de finance à HEC Paris, spécialiste de l’histoire économique et de la responsabilité des entreprises. Il est diplômé d’un doctorat en économie à Sciences Po Paris en 2015, à la suite d’un master à Sciences Po et à l’École Polytechnique.

Guillaume Vuillemeys a publié de nombreux travaux de recherche dans le *Journal of Finance*, le *Journal of Financial Economics* et la *Review of Financial Studies*. Ses sujets de prédilection portent sur les marchés de produits dérivés, le fonctionnement et la régulation des banques et des marchés financiers, ainsi que sur la gestion des risques et l’histoire économique. Il a effectué des séjours de recherche à la Banque centrale européenne et à l’université de Harvard. Il a également été économiste au département de recherche de la Banque de France. Il est aujourd’hui chercheur associé à la chaire de l’Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sur le risque systémique.

En octobre 2022, Guillaume Vuillemeys a publié *Le temps de la démondialisation – Protéger les biens communs contre le libre-échange* dans la collection « La République des Idées » des éditions du Seuil.

**Guillaume Vuillemeys: “Trust can only exist in a territorial manner. I don’t believe it can be expressed in the abstract, in a universal way.”**

*Guillaume Vuillemeys is a Professor of Finance at HEC Paris and earned a PhD in Economics from Sciences Po Paris. Through his research on corporate responsibility, he identified the pitfalls of globalization, which only benefits a small fraction of economic stakeholders without ever making profits conditional on maintaining the common good. In his book, *Le temps de la démondialisation* (Seuil, October 2022,*

*“The Time of Deglobalization”), Guillaume Vuillemeys analyzes the divide between the winners and losers of globalization, from its origins to the crisis of mistrust which it creates. For Socle, he emphasizes the importance of the territorial component of trust, allowing political entities to reassert their authority against commercial interests, thus guaranteeing the protection of the environment and social unity.*

## EXTRAITS & RÉFÉRENCES

### **Le retour de la confiance passe par l'instauration d'un protectionnisme social et environnemental**

*Durant notre entretien, Guillaume Vuilleme a développé un point essentiel de sa réflexion : l'urgence d'une nouvelle forme de protectionnisme. Il écrit d'ailleurs dans son ouvrage : « ce qu'il s'agit de faire refluer, ce n'est pas la mobilité, mais les espaces de non-droit », faisant ainsi écho aux travaux d'Ali Laïdi, auteur d'une Histoire mondiale du protectionnisme (Passés composés, septembre 2022) et qui fut l'invité du numéro 29 de Socle. Pour Guillaume Vuilleme, cette approche, inscrite dans une nécessaire reterritorialisation du monde, vise à juguler les dérives de la mondialisation et à restaurer la confiance dans nos sociétés.*

#### **Pour un protectionnisme social et environnemental**

« Je connais bien les travaux d'Ali Laïdi qui sont toujours de grande qualité. Il me semble effectivement essentiel de redéfinir le protectionnisme car il pâtit souvent d'une vision caricaturale. Il ne consisterait qu'à tout taxer, de manière indifférenciée, en réaction à un environnement hostile. Il convient, au contraire, d'identifier les biens communs que nous voulons protéger, parce que leur valeur paraît primordiale pour notre communauté, peuple ou nation. Leur protection peut donc justifier certaines restrictions commerciales. En veillant ainsi à ce qu'il ne soit plus possible de maximiser les intérêts privés sans souci du bien commun, le clivage entre les perdants et les gagnants de la mondialisation – entre ces "deux mondes de la mondialisation" – pourra commencer à se résorber.

Il n'existe évidemment pas de recette magique, applicable indifféremment en tout point du globe. Chaque région ou chaque pays a besoin de réfléchir aux milieux naturels, aux savoir-faire, aux modes de vie, etc. qui lui semblent essentiels. Un véritable débat politique est incontournable.

Dans notre pays du moins, il me semble qu'un protectionnisme environnemental et social serait le plus opportun car il correspond aux biens communs ayant le plus souffert de la mondialisation : à savoir, tout ce qui relève de la sauvegarde de la nature, et tout ce qui touche à une vision globale de l'ordre social. Le besoin de lien social et d'appartenance à une communauté est criant. En troisième lieu, les intérêts géostratégiques de la France constituent un autre bien commun particulièrement délaissé. Il serait prudent de préserver ou de renouveler les infrastructures assurant notre autonomie militaire et stratégique, ou simplement industrielle et alimentaire.

Quant à la manière de protéger ces biens communs, les tarifs douaniers ne sont pas le seul outil disponible. Le protectionnisme peut tout à fait se décliner grâce à des réglementations environnementales par exemple, l'institution de labels ou l'interdiction pure et simple de l'entrée sur le territoire de produits considérés comme dangereux. Lorsque l'Union européenne avait décrété l'interdiction des OGM sur son périmètre, les États-Unis l'avaient attaquée pour cause de protectionnisme, alors qu'une telle interdiction peut n'être que le simple reflet d'une vision collective de notre société et de notre environnement. »

#### **Une nécessaire territorialisation de la confiance**

« La confiance ne peut exister que de manière territorialisée, au sein de communautés ou de groupes sociaux dont les membres partagent entre eux des choses profondes, qu'elles soient historiques, culturelles, géographiques, etc. Je ne crois pas que la confiance puisse s'inscrire dans l'abstrait, de manière universelle en quelque sorte. Pendant très longtemps, les formes politiques se sont d'ailleurs fondées sur cette vision de la confiance et garantissaient ladite confiance. On savait par exemple que si tel produit venait de tel endroit, il devait être fiable. De la confiance était créée parce que territorialisée.

La mondialisation a au contraire cherché à tout indifférencier. Un produit local a été présenté comme absolument interchangeable avec un produit fabriqué à l'autre bout du monde, gommant ainsi toute diversité. La confiance que l'on pouvait se donner les uns aux autres, en tant qu'êtres sociaux partageant un même référentiel, s'en est trouvée perturbée. Il n'existe plus que des relations d'ordre commercial entre individus noyés dans un monde sans frontières. Cette confiance amoindrie, voire cette défiance, éclaire nombre de comportements électoraux ou politiques. Le besoin de retrouver du lien social est manifeste. L'essor des réseaux sociaux l'illustre bien, même si la réponse qu'ils apportent n'en demeure pas moins partielle. L'ancrage dans la réalité physique est incontournable. »

## LE REGARD DE GENS DE CONFIANCE

### La confiance, notre territoire à l'heure d'une mondialisation incertaine

« Je ne crois pas que la confiance puisse s'inscrire dans l'abstrait » nous confie ici Guillaume Vuillemeys, précisant clairement que la confiance ne peut exister qu'« au sein de communautés ou de groupes sociaux dont les membres partagent entre eux des choses profondes, qu'elles soient historiques, culturelles, géographiques, etc. ». Chercheur reconnu dans le domaine économique et financier, professeur dans l'une de nos plus grandes écoles, Guillaume Vuillemeys conforte sur un plan macro-économique ce que nous autres, entrepreneurs, avons initialement perçu de manière instinctive et réalisé à l'échelon micro-économique. À savoir que la confiance ne peut s'établir entre nos membres que si elle repose sur des valeurs vécues au quotidien et partagées.

Vu sous cet angle, notre territoire numérique existe bel et bien. Puisqu'il repose ici, en ce qui nous concerne, avant tout sur l'humain, sur la connaissance de l'autre, affirmée et confortée par le parrainage. D'ailleurs, sur Gens de Confiance, près de la moitié des parrainages sont donnés localement (44 % à moins de 10 km de distance entre le parrain et le filleul !). C'est l'anonymat qui engendre l'incertitude et la méfiance. Une identité clairement

affirmée résout en revanche une telle aporie. Je suis Untel et parraine Untel parce que je le connais, je sais qu'il partage nos valeurs – parmi lesquelles la droiture, l'honnêteté, le respect d'autrui et de la parole donnée. Une telle prise de position, dûment référencée, permet clarté, tranquillité et fluidité dans les échanges. Ainsi se génère la confiance. Non sur de fallacieux messages passe-partout, mais sur l'engagement qui se fait au profit d'un membre, au nom justement de valeurs communes.

Ainsi, démondialisation peut rimer avec reterritorialisation, via un simple processus de responsabilisation. Retour au concret en quelque sorte. De fait, chez Gens de Confiance, nous évoluons, via la magie du numérique, dans un monde où chacun d'entre nous s'engage par et pour les autres. Ce fil immatériel est tout à la fois solide et tangible, puisqu'il assoit les échanges, de biens et de services, sur la conscience et la responsabilité de chacun. Notre territoire a un lien qui unit ses membres : la confiance.

**Nicolas Davoust**  
cofondateur de Gens de Confiance

### La philosophie de Gens de Confiance

*Individualisme exacerbé ? Délitement des structures traditionnelles d'entraide ? Oubli du respect d'autrui, et de la parole donnée ? De fait, les sociétés contemporaines s'interrogent sur leur devenir.*

*Ce constat a présidé à la naissance, en 2015, de Gens de Confiance, plateforme de petites annonces, basée sur la confiance et la courtoisie, ouverte à tous, sur recommandation. Ses petites annonces en font un laboratoire dans l'espace virtuel complexe qu'est internet. Par cette symbiose entre la technique et l'humain, Gens de Confiance n'a pas la prétention*

*de changer le monde, mais plus modestement de favoriser la renaissance de la confiance, ce lien subtil qui lie les uns aux autres au sein d'un réseau. Gens de Confiance transpose ainsi, dans l'universalité du monde numérique, l'ancien système de connexions qui existait hier au sein du village. Cette démarche va bien au-delà d'un simple échange de biens et de services. Elle vise à recréer, très concrètement, du « lien social ». Via cette lettre, nous entendons ainsi apporter notre contribution au débat public sur la renaissance de la confiance comme socle des sociétés humaines.*